

## FISCALITE PATRIMONIALE DES HAUTS REVENUS

- **Public** : Expert-Comptable, Chef de mission, Collaborateur confirmé
- **Durée** : 2H
- **Lieu** : Virtuel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : Forcoges : Franck Lambert

Le formateur est un professionnel sélectionné pour sa maîtrise du sujet enseigné et son expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

- **Tarif** : 85€HT

### Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Identifier les principales zones de difficultés de la déclaration d'impôt sur le revenu
- Déclarer chacune de ces difficultés sur la déclaration d'impôt sur le revenu

### Contenu détaillé :

#### **1 – Durcissement du régime de l'apport-cession :**

- Généralités ;
- Evènements mettant fin au report d'imposition
- Régime de l'apport cession

#### **2 – Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus-CEHR :**

- Généralités ;
- Mécanisme de lissage de la contribution ;
- Contribution et expiration du report d'imposition de l'article 150-0 B ter du CGI.

#### **3 – Contribution différentielle sur les hauts revenus-CDHR :**

- Généralités ;
- Modalités de calcul de la CDHR ;
- Modalités d'application de la CDHR

#### **4 – Taxe sur certains actifs des sociétés holdings patrimoniales :**

- Champ d'application ;
- Assiette de la taxe ;
- Modalités d'application de la taxe ;
- Règles spécifiques pour les sociétés étrangères

### Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette information se déroulera sous forme d'exposé, d'exemples commentés.

Les supports de formation (livret de cours et supports de présentation) et les ressources complémentaires (sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...) seront remis aux participants sous format PDF lors de la convocation.

Il n'y a pas de contrôle de connaissance.

### **Modalité d'organisation et d'accompagnement en classe virtuelle :**

Grâce à l'outil de visioconférence ZOOM, pour une formation en mode « synchrone » .

Le lien ainsi qu'un guide de connexion à l'application ZOOM sera communiqué à chaque participant lors de l'envoi de la convocation.

Les participants auront la possibilité de poser des questions au formateur (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton « discussions »).

Ces questions seront traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la possibilité, avant et après la formation, de soumettre par mail leurs questions au formateur sur [franck.lambert@forcoges.com](mailto:franck.lambert@forcoges.com) (délai de réponse dans les 7 jours).

Pour toutes problématiques d'utilisation, les participants pourront contacter Sandy Soriano au 05.53.49.88.21

### **Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

### **Accessibilité handicap :**

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou [sandy.soriano@acomexpertise.com](mailto:sandy.soriano@acomexpertise.com)